

R-05-02

**Lien social et développement économique :
l'économie sociale au Bas-St-Laurent**

par Carol Saucier et Nicole Thivierge
Professeurs
Université du Québec à Rimouski

mars 2002

ISBN : 2-89276-228-6

RÉSUMÉ

La première partie de ce cahier sera centrée sur la trame conceptuelle de notre réflexion au travers de laquelle nous remettrons en perspective la distinction communauté/société. Les limites de cette distinction, la crise contemporaine de la modernité s'accompagnant d'une crise de la solidarité et des liens sociaux, nous amèneront sur le terrain de l'émergence possible de nouvelles formes communautaires. En deuxième partie, en nous appuyant sur de nombreuses données empiriques de recherche, nous chercherons à décrire comment l'économie sociale produit elle-même du lien social et économique. En cela, et ce sera la troisième et dernière partie, les pratiques contemporaines d'économie sociale seront envisagées comme le terreau de l'apparition de nouvelles formes de liens communautaires.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	p. 1
1. <i>La trame conceptuelle.....</i>	<i>p. 2</i>
2. <i>Un portrait de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent.....</i>	<i>p. 7</i>
Conclusion	p. 21
Bibliographie	p. 24

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Pourcentage des entreprises ou organismes selon leur statut juridique et leur secteur d'activité p. 11

Tableau 2 - Montant total des chiffres d'affaires ou des budgets des entreprises et organismes..... p. 13

Tableau 3 - Pourcentage du chiffre d'affaires annuel (1997-1998) par catégorie et selon le statut juridique des entreprises et organismes p. 15

Tableau 4 - Pourcentage du chiffre d'affaires annuel (1997-1998) par catégorie et selon le statut juridique des entreprises et organismes p. 20

Introduction

Nous avons réalisé une recherche commanditée nous ayant permis de dresser un portrait de l'économie sociale bas-laurentienne. Cette recherche a produit des données inédites tout en mettant à la disposition de nombreux acteurs collectifs de la région un outil descriptif et analytique propice à alimenter leur réflexion et action.

La demande pour un tel portrait nous est parvenue du Comité régional d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent (Québec) à la fin de 1997. La recherche-action s'est déroulée de janvier 1998 à juin 1999 et les résultats ont été rendus publics, sous forme de rapport de recherche, en septembre 1999 (Saucier et Thivierge, 1999, 2000). Ont été associés au projet cinq partenaires: la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent; le Conseil régional de concertation et de développement (CRCD); le ministère de l'Emploi et de la Solidarité pas ses deux composantes: Emploi-Québec et le module Sécurité du Revenu, et la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Nous voulons par ce texte illustrer les pratiques d'acteurs collectifs du Bas-Saint-Laurent qui contribuent au développement local et régional en réarticulant les dimensions économique et sociale de leurs interventions dans leurs milieux respectifs. Voilà pourquoi nous présentons d'emblée la définition de l'économie sociale que nous avons retenue et qui a orienté nos choix méthodologiques. Il s'agit de celle dont s'inspire le Chantier de l'économie sociale du Québec, définition reprise par les partenaires présents au Sommet socio-économique de 1996. Le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonne autour des principes et règles suivants:

- l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;
- elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État;

- elle intègre dans ses statuts et façons de faire un processus démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs;
- elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;
- elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective¹.

Pour les besoins de cette recherche, nous avons considéré comme faisant partie de l'économie sociale les coopératives et organismes à but non lucratif (OBNL) qui répondaient aux critères énoncés ci-haut. L'approche utilisée fut celle d'une recherche exploratoire subdivisée en trois grandes étapes:

- la constitution d'une liste d'envoi, l'élaboration d'un questionnaire et l'envoi de celui-ci par la poste;
- la réalisation de quatre groupes de discussion et celle, finalement, de quatre entrevues en profondeur avec des dirigeants d'entreprises d'économie sociale.

Nous avons constitué une liste d'envoi complète de l'ensemble des entreprises et associations d'économie sociale, liste comprenant 600 inscriptions. Par la suite, un questionnaire fut élaboré et adressé aux membres de cette liste. 241 entreprises et associations ont répondu pour un taux de retour de 41%.

1. La trame conceptuelle

Les sciences sociales nous ont habitués à considérer communauté et société dans une relation d'opposition. Ceci est vrai de la distinction faite entre communauté et société par Tönnies, et entre communalisation et sociation chez Weber. Laville résume en ces mots le rapport qu'entretiennent les concepts de communauté et société :

¹ À la suite de la Marche des femmes contre la pauvreté, en 1995, le Premier ministre Bouchard a jugé nécessaire de faire accéder le Chantier de l'économie sociale au Sommet sur l'économie et l'emploi de l'automne 1996. Une définition québécoise est alors élaborée et reprise par les membres du Comité régional d'Économie sociale du Bas-Saint-Laurent. Les aspects fondamentaux de l'économie sociale cités ici proviennent du rapport du Sommet **Osons la Solidarité**.

« L'opposition de la communauté et de la société est donc aussi vigoureuse que celle de la volonté organique et de la volonté réfléchie. La communauté est surtout un être organique où les individus sont étroitement liés. La société est un groupement où l'individu, véritable « sujet-force », est séparé des autres et réalise les échanges et transactions qu'il estime à son avantage » (Laville, 1997, p.54)

Il est également vrai que l'assimilation entre sentiment communautaire et sentiment traditionnel fut induite par Tönnies. Cette assimilation a perduré jusqu'à nos jours et, lorsque nous parlons de communauté, nombreux sont ceux qui la prennent dans un sens purement traditionnel: collectivité dont les liens entre les individus et les groupes tiennent avant tout de l'héritage; collectivité se laissant voir par des rapports en face-à-face, par un contrôle social s'affirmant au travers des relations interpersonnelles, de même que par un rapport à l'espace restreint ou au territoire immédiat. La société, elle, s'affiche sous le sceau de la modernité avec des rapports sociaux indirects et médiatisés et la primauté de la raison et de l'instrumentalité dans la constitution de ces rapports. La communauté traditionnelle deviendra l'apanage de la campagne et la société celui de la ville. En fait, il ne s'agit là que d'idéaux-type, ces deux configurations sociales se retrouvant souvent plus ou moins imbriquées l'une dans l'autre.

La question que pose la modernité est celle du sort qu'elle confère à la communauté en son sein. Comment peut-on dépasser la dichotomie classique entre communauté et société?

« ...la modernité ne signifie pas la disparition de la communauté mais la possibilité de nouvelles communautés, partielles, puisque ne régissant que certains aspects de la vie. À côté des communautés traditionnelles dont subsistent de nombreuses manifestations, les communautés modernes prennent la forme d'un lien social

reliant des individus indépendants et séparés; elles ne s'opposent pas à la liberté mais cherchent à la conforter. »
(Laville, 1997, p.65)

Nous cherchons à voir comment les pratiques d'économie sociale peuvent être illustratives de liens socio-économiques s'instaurant entre les individus qui participent à la production de biens et services propres à ces entreprises et associations.

Cela nous apparaît d'autant plus approprié comme réflexion que les deux dernières décennies des sociétés industrielles avancées ont été profondément marquées par une crise de la modernité (Guillebaud, 1995), et concomitamment par celle des rapports sociaux: crise des rapports de travail de type taylorien, crise des rapports technocratiques et bureaucratiques que ce soit dans les grandes organisations publiques ou privées, crise de l'État-providence et du fordisme, crise des liens sociaux et, enfin, montée de l'individualisme. N'assistons-nous pas par ailleurs à l'émergence de nouveaux liens sociaux ou communautaires (Maffesoli, 1979,1993). Les mouvements sociaux, les nouvelles « tribus », l'économie sociale ne peuvent-ils pas être saisis comme des lieux d'expérimentation de nouvelles manières de vivre ensemble? À cet égard, Edgar Morin affirmait, lors d'une conférence prononcée au Congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française en juillet 2000, que la société ne peut se passer de la communauté; plus, en temps de crise, les liens de fraternisation accrue, de solidarité propres à la communauté sont essentiels pour ouvrir des voies de dépassement.

À cette étape de la réflexion, il importe de préciser l'importance de l'économie sociale au Québec. Un récent portrait global dépeint dans le dernier bilan du Chantier de l'économie sociale (2001) indique qu'au Québec, pris globalement, les entreprises et associations d'économie sociale représentent :

- 4 764 entreprises et associations (2 303 coops et 2 461 obnl)
- 49 450 emplois (17 342 dans les coops et 32 108 dans les obnl)

- 4,2 milliards \$ de chiffres d'affaires (2,9 milliards pour les coops et 1,3 milliard \$ pour les obnl).

Recensées sur la base de l'entrepreneuriat collectif ayant des activités marchandes et créant des emplois durables, ces données excluent les coopératives financières, ainsi que les deux plus grandes coopératives agricoles québécoises Agropur et la Fédérée. Ceci dit, la contribution des entreprises et associations d'économie sociale, décrites dans ce portrait global, au PIB du Québec se compare avantageusement à celle d'autres secteurs importants d'activités économiques. Par exemple, 1,2 milliard \$ pour les industries minières et 6,6 milliards \$ pour les communications. (Chantier de l'économie sociale, 2001, p.05)

Pour comprendre cet essor important de l'économie sociale au Québec, il faut le resituer dans le contexte d'abord du modèle québécois de développement issu de la Révolution Tranquille (Bourque, 1999, 2000). L'unité de ce modèle fut assurée par des compromis sociaux s'articulant autour des éléments suivants (Bourque, 2000, Lévesque, 1999):

- un interventionnisme étatique et le soutien à la grande entreprise; une gouvernance hiérarchique et centralisatrice;
- un nationalisme économique et politique offensif;
- une forte influence du mouvement coopératif;
- une démocratisation des services collectifs;
- une modernisation sociale, notamment dans les champs de la santé, des services sociaux et de l'éducation;
- un développement des régions, lui-même assuré par une approche de développement par le haut.

Dans ce modèle, le développement régional visait à favoriser le rattrapage des régions en retard et donc à aider principalement les régions en difficulté.

Ce modèle a prévalu jusqu'à la fin des années 1970. Dans sa foulée, les secteurs coopératifs tels que l'agro-alimentaire, l'épargne-crédit et le secteur forestier ont poursuivi leur structuration et leur développement grâce à l'interventionnisme

économique de l'État pour la constitution d'une économie francophone. Le Bas-Saint-Laurent est exemplaire de ce point de vue, ces secteurs coopératifs s'y étant fortement implantés. De plus, d'importants mouvements québécois de contestation tels les nouveaux mouvements sociaux régionaliste, écologiste, féministe et communautaire se sont mobilisés pour contrer les effets pervers de l'approche technocratique et centralisatrice de l'État. C'est dans la mouvance de cette contestation sociale que se déploient les Opération-Dignité, les premières initiatives de la nouvelle économie sociale et de développement endogène dans le Bas-Saint-Laurent. Lévesque parle de cette période comme celle du local de contestation (Lévesque, 1999).

Tout en ayant marqué profondément l'évolution de la société québécoise, le modèle de la Révolution Tranquille serait en voie de dépassement et de transformation. Ces bouleversements sont à l'œuvre depuis le début des années 1980. La contestation du modèle de développement par le haut s'accélère et, en contrepartie, les nouvelles pratiques de développement régional et local s'affirment. Le développement endogène devient vers la fin des années 1980 un « modèle » de référence y compris pour l'État dont les crises financières et de légitimité ont pris des proportions considérables. L'État québécois parle de déconcentration administrative, voire de régionalisation et de décentralisation. Des initiatives allant dans ce sens se déploient avec la réforme Côté créant les Régies régionales de la santé et des services sociaux. Les Conseils régionaux de développement (CRD) sont mis à contribution avec de nouvelles responsabilités dont témoignent les plans stratégiques régionaux. Prise en charge accrue par les collectivités locales et régionales, concertation des acteurs sociaux dans des stratégies communes voilà des leitmotiv que l'actualité ne dément pas, les dernières manifestations en étant l'énoncé de la Politique de soutien au développement local et régional (1997) et la mise en place des Centres locaux de développement (CLD) et des Centres locaux d'emploi (CLE) qui a suivi.

2. Un portrait de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent

Une « région ressource » où l'économie tertiaire est très développée

La région du Bas-Saint-Laurent² couvre un vaste territoire, borné au nord par le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par la région Chaudière-Appalaches, à l'est par la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et au sud par le Nouveau-Brunswick et les États-Unis. Une superficie côtière de 320 kilomètres de longueur et de 50 à 100 kilomètres de largeur où 134 municipalités sont regroupées dans huit MRC. Le recensement de 1996 révèle que 206,064 personnes habitent les basses terres du Saint-Laurent, les contreforts appalachiens et les vallées du Témiscouata et de la Matapédia. Une population active de 93 460 personnes y trouvent de l'emploi dans les différents secteurs d'activités économiques. Les chiffres de 1996³ révèlent des revenus annuels d'emploi moyen de 16 438\$ pour les femmes et de 24 669\$ pour les hommes, pour un taux de participation à la main-d'œuvre de 49,5% pour les femmes et de 65% pour les hommes.

Parmi les activités économiques encore liées à l'exploitation et à la transformation des ressources naturelles, notons l'agriculture avec sa production laitière, ses exploitations ovines et porcines et la production bio-alimentaire qui est en plein essor. Par ailleurs, la région se classe au premier rang des régions productrices de tourbe avec 45% de la production québécoise. De son côté l'industrie de la forêt constitue un secteur clé de l'économie bas-laurentienne avec les nombreux emplois qu'elle procure dans l'exploitation de la ressource et dans la production du bois d'œuvre et du papier. En fait la vocation industrielle de la région se diversifie comme en témoigne également l'important secteur de fabrication du matériel de transport. Enfin, la vocation maritime du Bas-Saint-Laurent est connue avec sa production halieutique, ses ports de mer, ses chantiers maritimes et l'effort de recherche et développement dans le domaine de l'océanographie. En 1996, 71,7 %

² Pour de plus amples informations sur la région, on peut consulter le site www.bas-saint-laurent.org/crcd/index.html

des personnes composant la population active, travaillent dans le secteur tertiaire, 18,0% dans le secondaire et 10,3% dans le primaire. Le secteur tertiaire est de loin le plus important; ceci est toutefois comparable à ce qui existe dans l'ensemble du Québec. Le commerce et les différents services sont bien développés : les services sociaux et de santé de même que les services éducatifs et de communication se déploient par tout le territoire mais sont surtout regroupés dans les centres urbains que sont Rimouski et Rivière-du-Loup. C'est dans le secteur des services qu'on retrouve la majorité des organismes et des entreprises d'économie sociale.

Afin de saisir la contribution de l'économie sociale au développement local, examinons les pratiques des acteurs bas-laurentiens sous quelques dimensions. Premièrement, l'ancrage historique des entreprises et associations d'économie sociale et leur capacité à mobiliser leurs membres; deuxièmement, la nature des projets et des activités mises de l'avant pour répondre à des besoins économiques et sociaux des collectivités; troisièmement, la capacité des acteurs à mobiliser des ressources financières pour atteindre leurs objectifs et l'autonomie de gestion de ces acteurs par rapport à l'État; quatrièmement, la vie associative et démocratique des organisations; finalement, les caractéristiques des emplois d'économie sociale.

Ancrage historique et mobilisation des membres

Les entreprises et associations d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent mobilisent des dizaines de milliers de membres, précisément 175,593⁴. Lorsque nous distinguons cette donnée en fonction du statut juridique des organisations, nous retrouvons 162, 429 membres dans les coopératives et 13,164 dans les OBNL. Ainsi, 92,5% du membership se situe au niveau coopératif. Il faut se rappeler que l'implantation du mouvement coopératif dans cette région remonte au début du siècle, alors que les organismes à but non lucratif oeuvrent sur le territoire depuis quelques décennies. La moyenne d'âge des organisations ayant répondu au

³ Statistiques Canada. Recensement de 1996, Compilations spéciales préparées pour le Conseil du Statut de la femme. Bureau de la Statistique du Québec.

⁴ Rappelons que les données qui suivent totalisent les résultats de 41% des répondants au questionnaire.

questionnaire est de 12,1 années pour les OBNL et 43,6 pour les coopératives. Nous savons également que les coopératives sont pour la plupart des groupes de grande taille dont la moyenne des membres par coopérative est de 1867 personnes. Les organismes à but non lucratif sont de taille plus restreinte, la moyenne des membres par OBNL étant de 106 personnes. Enfin, sur le plan méthodologique, nous savons qu'un même répondant au questionnaire a pu indiquer qu'il était effectivement membre de plus d'une organisation, ceci ayant pour conséquence d'accroître le nombre global de membres.

Les OBNL sont d'origine plus récente que les coopératives. Ils se sont développés dans la foulée des nouveaux mouvements sociaux associés au cours des années 1970, à une vision autogestionnaire et à une conception de l'exercice du pouvoir proche de la démocratie directe. La majorité des coopératives existantes sont, quant à elles, d'un âge plus avancé et procèdent d'une conception de la démocratie à la fois représentative mais aussi de délégation de pouvoir, compte tenu du membership souvent élevé de ces organisations. Les entreprises et associations d'économie sociale ont donc une pérennité et ont fait la preuve de leur capacité à mobiliser des personnes autour d'objectifs et de projets précis. Il s'agit là d'un trait significatif quand on sait que la mobilisation des « troupes » suppose, sur le long terme, des liens de confiance forts entre les acteurs impliqués.

Nature des projets développés

Les entreprises et associations d'économie sociale interviennent dans de nombreux champs d'activité pour répondre à des besoins économiques et sociaux non ou mal satisfaits, et exprimés par leurs membres ou par la collectivité dans laquelle ils agissent. Les coopératives sont concentrées dans quelques secteurs d'activité, secteurs qui ont été historiquement liés au développement d'une économie québécoise francophone et qui sont encore maintenant partie prenante du développement socio-économique des régions. Ces secteurs sont l'agro-alimentaire, la foresterie, la consommation, l'épargne et le crédit. Nous retrouvons bien sûr des coopératives dans d'autres secteurs tels le travail, l'habitation et le monde scolaire;

elles sont toutefois là en nombre moins élevé. Les OBNL, eux, occupent un éventail plus large de secteurs d'activités. Les plus cités sont les services de garde, les services aux personnes, l'insertion sociale et l'insertion en emploi. Ces secteurs renvoient à des problématiques d'intervention répondant aux transformations sociales qu'a connues le Québec au cours des trente dernières années: émancipation des femmes, dualité économique et sociale accrue (Perret et Roustang, 1993), nouvelle pauvreté et exclusion sociale. Nous reproduisons ici un tableau dans lequel est indiqué le pourcentage des organisations selon leur statut juridique et leur secteur d'activité :

Tableau 1

Le pourcentage* des entreprises ou organismes selon leur statut juridique et leur secteur d'activité

Secteurs d'activité	OBNL	Coop
Nombre d'entreprises ou d'organismes total	151	89
Ressources forestières et fauniques	2,0	3,4
Développement agricole	1,3	16,9
Services de garde	15,9	0
Services aux personnes	36,4	1,1
Soutien aux ménages actifs	22,5	1,1
Intégration sociale/emploi	32,5	3,4
Services de santé	21,2	1,1
Environnement	6,6	0
Amélioration du cadre de vie urbain	9,9	6,7
Loisirs et tourisme	12,6	2,2
Activités culturelles	19,9	2,2
Financement d'autres organismes	4,6	2,0
Prévention, sensibilisation, éducation et intervention	3,3	0
Entrepreneurship et développement économique	2,0	0
Solidarité internationale	1,3	0
Éducation	3,3	0
Coopérative scolaire	0	4,5
Coopérative de consommation	0	9,0
Coopérative d'épargne et de crédit	0	53,9
Autres	7,3	2,2

* Le total des pourcentages par colonne ne donne pas 100% car les répondants pouvaient sélectionner plus d'un secteur.

Les coopératives et OBNL adhèrent fortement aux objectifs de servir leurs membres ou leur collectivité; les coopératives dans une proportion de 88% et les OBNL de 71%. Dans le questionnaire, nous avons de plus demandé aux répondants de se situer par rapport à l'objectif de réalisation de profit (surplus). À l'égard de cet objectif, 68% des coopératives ont déclaré y adhérer moyennement ou fortement et les OBNL dans une proportion beaucoup moindre, c'est-à-dire 14%. Ce dernier pourcentage révèle néanmoins un nombre d'associations qui répondent par certaines de leurs activités à des besoins socialement exprimés mais en réalisant simultanément un surplus. Ce pourcentage est révélateur du virage économique pris par des organismes communautaires depuis le début des années 1990 (Favreau et Lévesque, 1996). Il est compréhensible que nous retrouvions par ailleurs un tel écart entre les coopératives et les OBNL. Celles-là sont des entreprises collectives vendant leurs biens ou services sur le marché, alors que ceux-ci n'empruntent pas la voie du marché pour l'essentiel de la réalisation de leurs activités. C'est pourquoi nous parlons davantage d'entreprises d'économie sociale dans le cas des coopératives et d'associations dans le cas des OBNL. L'arbitrage entre la réponse à un besoin social, non ou mal satisfait, et la rentabilité économique des activités déployées pour y répondre n'est pas toujours simple à réaliser. Pour ne parler que des coopératives de consommation et d'épargne-crédit, des coopérateurs interviewés nous ont indiqué que la prise en compte du critère de la primauté des services aux membres ou à la collectivité sur celui de la rentabilité est complexe dans un contexte de marché très compétitif: concentration des entreprises, mondialisation des marchés et concurrence exacerbée. Voici quelques propos de Defourny et Monzon Campos qui permettent de remettre en perspective cette question:

« l'entreprise d'économie sociale est elle-même, par la nature de son activité, un service (au sens large) rendu à ses membres ou à d'autres personnes et non un outil de rapport financier. Le profit nécessaire aux entreprises qui ne peuvent compter sur certaines formes de subsidiation est alors un moyen de réaliser ce service et non le mobile principal de l'activité. » (Defourny et Monzon Campos, 1992, p. 230).

Quel est le type de clientèle desservi par les entreprises et associations d'économie sociale? Les données nous révèlent un autre trait marquant. La mixité de genre des clientèles est fortement implantée tant dans les OBNL que dans les coopératives; dans une proportion de 80% pour les OBNL et de plus de 90% pour les coopératives la clientèle est mixte (féminine et masculine). Les groupes desservant une clientèle principalement ou exclusivement féminine représentent 10% de l'ensemble des répondants et se retrouvent avant tout dans les OBNL.

Mobilisation des ressources financières

Pour qualifier la force financière de l'économie sociale du Bas-Saint-Laurent, nous avons utilisé les deux termes « chiffre d'affaires » et « budget annuel » afin de permettre aux coopératives et OBNL de se situer en fonction de l'un ou l'autre de ces termes. L'expression chiffre d'affaires s'adresse plutôt à l'insertion dans le marché; les coopératives s'y reconnaissent davantage que les OBNL. Le chiffre d'affaires annuel comprend le total des revenus de vente de produits et services réalisés pendant l'année considérée. Le montant total des chiffres d'affaires et budgets annuels des acteurs d'économie sociale bas-laurentiens atteint près de 400 millions de dollars canadiens (392,106,314\$). Ce montant représente les données de l'année financière 1997-1998.

Tableau 2
Montant total des chiffres d'affaires ou des budgets
des entreprises et organismes

Ressources financières	Nombre d'entreprises ou d'organismes	Montant total en \$
Chiffre d'affaires	89	349 242 513
Budget	144	42 863 801

Cette somme doit être interprétée dans le contexte où les répondants au questionnaire regroupent 41% des coopératives et OBNL auxquels nous nous étions adressés. Ainsi, l'impact financier de l'économie sociale risque-t-il d'être plus élevé. L'importance du chiffre d'affaires global s'explique par la présence de nombreuses coopératives déclarant des chiffres d'affaires de 1,000,000\$ et plus, des coopératives des secteurs institutionnalisés tels que l'agro-alimentaire, l'épargne-crédit et la consommation. Le tableau suivant révèle que 31,3 % des coopératives ayant fourni des données ont un chiffre d'affaires dépassant le million de dollars.

Tableau 3
Pourcentage du chiffre d'affaires annuel (1997-1998) par catégorie et selon le statut juridique des entreprises et organismes

Chiffre d'affaires annuel par catégorie	Statut juridique		Nombre total de répondants
	OBNL	Coopératif	
75 000 et moins	26,8	22,9	22
75 001 à 200 000	41,5	10,4	22
200 001 à 1 000 000	29,3	35,4	29
1 000 001 et plus	2,4	31,3	16
Total	100 %	100 %	89
Nombre total de répondants	41	48	

Sous l'angle de l'autonomie de gestion par rapport à l'État, la majorité des entreprises et associations se considèrent comme fortement ou moyennement autonomes par rapport à l'État: 89% des coopératives et 78% des OBNL se perçoivent ainsi. Notons que 22% des OBNL et 11% des coopératives affirment être faiblement ou pas du tout autonomes à l'égard de l'État. Dans le cas des OBNL, nous pouvons établir là un lien avec quelques commentaires émis par les personnes des centres à la petite enfance et des agences de garde familiales ayant répondu au questionnaire, et qui déplorent une perte croissante de leur autonomie de gestion face à l'État dans le contexte du dernier énoncé de la Politique de la Famille. Nous savons que les rapports entre l'État et les groupes communautaires sont régis par des ententes de partenariat. Il semble que pour certains groupes, l'entente partenariale fasse l'objet d'une volonté manifeste de renégociation.

Vie démocratique et associative des organisations

Les données indiquent que le type de gestion démocratique utilisé est comparable entre les OBNL et les coopératives. La combinaison d'instances décisionnelles la plus fréquente dans les deux cas est celle d'une assemblée générale(AG) et d'un

conseil d'administration(CA): cette combinaison fut le choix de 72% des OBNL et de 83% des coopératives. Ces données nous permettent de faire état de la structure formelle de prise de décision des entreprises et associations d'économie sociale. Toutefois, le questionnaire construit principalement de questions à alternatives prédéterminées ne permettait pas de qualifier de manière plus qualitative la participation des personnes au sein de la structure décisionnelle. Mais les résultats de diverses analyses de cas effectuées auprès d'organisations bas-laurentiennes viennent compléter les informations du portrait⁵. Ces analyses portent sur trois cas : un organisme communautaire de formation de la main-d'œuvre travaillant avec une approche féministe, une corporation touristique communautaire oeuvrant en milieu forestier et une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Ainsi, le fonctionnement de ces organisations se concrétise par la participation soutenue des membres à la prise de décision soit en AG, en CA ou en comité de travail, de même que la participation d'usagers et d'usagères. Dans le cas où les travailleurs et travailleuses ne sont pas directement membres de l'organisation, leur participation est d'ordre consultatif.

Au sujet de la vie associative, nous relaterons l'expérience de la première coopérative d'utilisation de matériel agricole créée en 1991 dans le Bas-Saint-Laurent; il s'est agi également de la toute première CUMA à se former au Québec. Une dizaine de producteurs agricoles sont devenus en 1991 sociétaires de cette coopérative. Les objectifs qu'ils poursuivent sont de deux ordres :

- se regrouper pour l'achat de matériel agricole afin de réduire les charges élevées de mécanisation de chacun des producteurs sociétaires;
- développer des liens de convivialité qui assureront la communauté d'action en substituant aux préoccupations individualistes une nouvelle approche basée sur le respect, l'entraide, la solidarité et la confiance réciproque entre les coopérateurs.

⁵ Rappelons que pour la réalisation du Portrait lui-même nous avons effectué des entrevues en profondeur avec quatre dirigeants et dirigeantes d'entreprises d'économie sociale. De plus, lors d'une recherche antérieure, Carol Saucier, en collaboration avec Fatoumata Diaby et Joël Girard, a effectué quatre monographies bas-laurentiennes dont les résultats feront l'objet de publications prochainement. Cette recherche était subventionnée par le programme FCAR.

La CUMA connaît un développement considérable de ces activités et de son membership au cours des ans. À la fin de la décennie '90, une quarantaine de producteurs sont sociétaires de la coopérative ce qui correspond à la quasi totalité des agriculteurs de la municipalité où la coopérative opère. La CUMA est propriétaire de 23 machines dont des semoirs à céréale, des machines à ensilage, des laveuses à pression et des tracteurs.

C'est pour répondre à un impérieux besoin économique vécu par les producteurs agricoles que la coopérative est mise sur pied. Ces agriculteurs ressentent la nécessité de réduire leurs charges financières reliées à la mécanisation comme une condition de survie à long terme de leurs propres entreprises. Cet impératif nous renvoie à ce que Defourny nomme la condition de nécessité (Defourny, 1995). La coopération est « fille » de la nécessité, mais elle l'est également de la communauté d'intérêt ressentie par les personnes qui deviendront membres. Cette communauté ou encore ce sentiment d'appartenance à une condition commune, il se construit au travers de l'action même des agriculteurs devenus sociétaires. Ceux-ci apprennent au sein de la CUMA à travailler différemment, de manière plus solidaire et conviviale. Ce n'est pas une mince affaire pour des producteurs agricoles habitués à utiliser seuls leur matériel, que d'apprendre à organiser autrement leur travail sur leurs terres afin de tenir compte du temps dont chacun disposera pour l'usage du matériel mis en commun. Les agriculteurs doivent se préoccuper de ne pas dépasser le temps pour lequel ils ont loué l'équipement de la coopérative. Il faut éviter que l'utilisateur suivant ne soit pénalisé. De la même manière, le matériel doit être remis au suivant dans l'état où on l'a soi-même trouvé c'est-à-dire impeccable. Des coopérateurs vont redécouvrir l'utilité des corvées pour faire les foins.

En conclusion, la CUMA s'avère une solution à un problème économique vécu par les agriculteurs. Ce qui apparaît tout à fait intéressant, est que pour parvenir à cet objectif économique elle doit transformer les pratiques des agriculteurs. Pour améliorer leur situation financière, les producteurs-coopérateurs doivent apprendre à travailler autrement et plus solidairement. N'est-ce pas là une manière de créer de

nouveaux liens sociaux entre les agriculteurs et, se faisant, d'accroître leur capital social (Putnam,1999; Lévesque et White, 1999).

Caractéristiques des emplois d'économie sociale

Les données du portrait révèlent que l'univers de l'économie sociale en est un majoritairement féminin. Parmi les personnes rémunérées travaillant dans les OBNL, on retrouve 78% de femmes. Dans le cas des coopératives, le pourcentage de femmes est de 53,5%. Si les OBNL embauchent une main-d'œuvre largement féminine, pour les coopératives la proportion des femmes travailleuses est plus faible. En effet, on peut penser que si certains secteurs d'activité recrutent davantage de femmes, tels que ceux de l'épargne et du crédit, il en va autrement dans le secteur des coopératives forestières.

L'ensemble des coopératives et des OBNL embauche plus de 2,605 personnes. Nous avons également découvert que 73% des personnes embauchées œuvraient trente heures et plus par semaine, du moins à l'hiver 1998. Le nombre d'emplois générés par les entreprises et associations d'économie sociale, ainsi que le nombre d'heures travaillées illustrent l'une des contributions de ces acteurs collectifs au développement économique de leur territoire.

Un examen de la répartition du nombre de travailleuses et travailleurs selon les MRC révèle une dispersion de ceux-ci sur l'ensemble du territoire bas-laurentien. La masse salariale globale, coopératives et OBNL confondus, est de 27,968,459\$. Concernant les salaires des personnes détenant un emploi en économie sociale, un autre trait marquant ressort des données. L'État est le principal pourvoyeur pour les salaires versés dans les OBNL : il contribue pour 95,9% de la masse salariale. Ces salaires sont payés à même les revenus provenant de subventions, projets ou programmes. La situation s'inverse dans les coopératives où les salaires sont surtout financés par des sources autres qu'étatiques à hauteur de 78,2%, c'est-à-dire par les revenus générés par la vente de leurs produits et services sur le marché.

Finalement, nous avons comptabilisé le nombre de nouveaux emplois à temps plein qui ont été créés entre avril 1996 et avril 1998: nous en comptons 533! La très grande partie de ces emplois (81%) ont été créés dans les OBNL. Cette performance dénote un dynamisme particulier de la composante associative de l'économie sociale eu égard à la création d'emplois. Les données de Statistiques-Canada, provenant de l'Enquête sur la population active, montrent que le taux de chômage du Bas-Saint-Laurent est passé de 14,2% en 1996 à 9% en 1999. Il est raisonnable de penser que la croissance marquée des emplois à plein-temps générés par les associations et entreprises d'économie sociale a pu contribuer à la baisse du taux de chômage régional, baisse survenue au cours de la même période historique.

Parmi ces nouveaux emplois, plus des deux tiers (67%) sont occupés par des femmes. Elles sont encore plus nombreuses dans les nouveaux emplois créés dans les OBNL, soit dans une proportion de 90%, illustrant comment cette composante de la nouvelle économie sociale renferme des champs d'activités traditionnellement dévolus aux femmes, notamment les services aux personnes.

Tableau 4
Nombre d'emplois à temps plein créés durant les deux dernières années (1996-98)
selon le statut juridique des entreprises ou organismes et selon le genre.

Statut juridique	Nombre d'emplois créés	%	Nombre d'établissements	Moyenne des emplois créés par établissements
Hommes				
OBNL	112	63,6	81	1,4
Coopératives	64	36,4	18	3,4
Total	176	100	99	1,8
Femmes				
OBNL	322	90,2	82	3,8
Coopératives	35	9,8	20	1,8
Total	357	100	102	3,5

Conclusion : vers un lien communautaire renouvelé?

Dans les pages précédentes, où il a été question de trame conceptuelle, nous avons fait référence à la crise contemporaine des liens sociaux, mais aussi à l'émergence de nouveaux liens et de manières différentes de vivre en société.

Revenons, si vous le voulez bien, au concept de communauté et à la problématique du dépassement de la dichotomie classique entre communauté et société. Nous convenons avec Dionne et Mukakayumba que la communauté prise dans son sens traditionnel ne nous permet guère de comprendre la nature des liens communautaires contemporains qui seraient en voie de renouvellement:

« Les cadres conceptuels faisant référence à la communauté « traditionnelle » peuvent difficilement rendre compte de la réalité contemporaine. La notion de communauté exprime de plus en plus un « réseautage » de personnes liées par des intérêts et des besoins spécifiques. C'est précisément la territorialité de la communauté qui est questionnée. » (Dionne et Mukakayumba, 1999, p. 21)

La communauté traditionnelle réfère à un espace circonscrit donné, très localisé; elle renvoie au territoire vécu, celui de l'habiter. La communauté contemporaine ou communauté-réseau se rapporterait plutôt au territoire en tant que construit social. Ce territoire serait entendu alors au sens de lieu social puisqu'il est question ici des intérêts communs et des besoins ressentis par les acteurs sociaux. Cette notion de territoire construit, plutôt qu'hérité, nous invite à concevoir la communauté elle-même comme une production sociale. Selon Denieuil et Laville, le territoire constitue un construit résultant de « l'engagement volontaire des acteurs » (Denieuil et Laville, 1997, p. 268). La communauté contemporaine serait celle de l'action réseautée d'individus et de groupes partageant ensemble des intérêts et se mobilisant pour mettre en œuvre des activités susceptibles de répondre à leurs besoins. Cette communauté nouvelle serait partielle puisque ne recouvrant que certains aspects de la

vie. Un même individu ou groupe pourrait dès lors appartenir à plus d'une communauté, à plus d'un réseau communautaire.

Si nous tentons de caractériser les composantes de la communauté nouvelle, nous dirions que celle-ci s'enracine dans trois éléments :

- dans un ensemble de liens sociaux (élément déjà mis en évidence par Etzioni). Liens de réciprocité et de solidarité qui unissent les individus ou groupes constitutifs de la communauté;
- dans une culture partagée par les membres de la communauté et rendant possible le sentiment d'appartenance (Etzioni);
- dans un réseau politique ou de pouvoir, qui se nourrit d'une démocratie de participation (Saucier, 1992).

Réseau social, culture communément partagée et réseau politique : trois composantes reliées entre elles.

En quoi alors, les pratiques des acteurs d'économie sociale que nous avons décrites s'apparentent-elles à ces nouvelles communautés? Les entreprises et associations présentées interviennent dans de nombreux secteurs d'activité, ce qui témoigne de leur capacité d'être à l'écoute de demandes sociales diversifiées et formulées par des individus ayant en commun des conditions de vie rimant souvent avec marginalité, insécurité économique, domination politique, voire exclusion de la société. On développe ainsi des produits et des services qui autrement ne pourraient être pris en charge seulement par le marché ou l'État. On tente de réconcilier l'économique et le social; ne s'agit-il pas là d'un trait culturel partagé par plusieurs des organisations? De plus, les acteurs d'économie sociale expérimentent de nouvelles manières d'établir une prestation de services; ils le font en s'appuyant sur l'entraide et la solidarité de leurs membres et travailleurs. À titre d'exemple, les liens de réciprocité et d'entraide sont présents parmi les membres des coopératives d'utilisation de matériel agricole, dans les entreprises d'insertion où l'on travaille tout autant sur l'insertion sociale que l'insertion professionnelle de femmes marginalisées, sur leur projet de vie tout autant que leur projet de travail (Comeau et alii, 2001). Enfin, les

organisations d'économie sociale ne sont-elles pas des laboratoires d'apprentissage d'une citoyenneté plus active grâce à la gestion démocratique qu'elles mettent en œuvre. Laboratoire puisque les membres s'impliquent, bien que cela puisse être à des degrés différenciés les uns des autres. Apprendre à gérer ensemble une organisation, c'est faire l'apprentissage des bonheurs et des exigences, sinon des difficultés, du fonctionnement démocratique. Ceci dit, ne serait-ce pas là en œuvre le réseau politique animant ces organisations?

Ces liens sociaux et politiques reliant individus et groupes, participent de réseaux d'action. Il ne s'agit pas d'un réseau unifié auquel adhérerait l'ensemble des entreprises et associations du Bas-Saint-Laurent. Non, il s'agit de réseaux tout autant diversifiés et complexes que les besoins exprimés. Le portrait nous a permis de « voir » en action le mouvement communautaire, le mouvement des femmes et le mouvement coopératif. Ces mouvements sociaux fonctionnent eux-mêmes en réseaux sectoriels ou intersectoriels, régionaux et nationaux. Pensons par exemple au réseau des centres à la petite enfance, à la Table de concertation des femmes de l'Est du Québec, au Comité régional d'économie sociale, à la Coopérative de développement régional du Bas-Saint-Laurent, à la Fédération régionale des caisses populaires.

BIBLIOGRAPHIE

BOURQUE, G.L., 2000, *Le modèle québécois de développement. De l'émergence au renouvellement*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

BOURQUE, G.L., 1999, « Le modèle québécois de développement : de l'émergence au renouvellement », *Économie et Solidarités*, 30,1: 127-140.

CASTELLS, M., 2001, *La société en réseaux*, Paris, Fayard.

CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, 2001, *De nouveau, nous osons...* Document de positionnement stratégique, Montréal.

COMEAU, Y., FAVREAU, L., LÉVESQUE, B. et M. MENDELL, 2001, *Emploi, économie sociale et développement local*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

DEFOURNY, J., 1995, "L'avenir des pratiques coopératives dans un monde en mutation" :13-25 in M.-T. Seguin (dir.), *Pratiques coopératives et mutations sociales*, Paris, L'Harmattan.

DEFOURNY, J. et J.L. MONZON CAMPOS (dir.), 1992, *Économie sociale. Entre l'économie capitaliste et l'économie publique*. Bruxelles, De Boeck Université.

DENIEUIL, P.-N. et J.-L. LAVILLE, 1997, « Conclusion » in P.-N. Denieuil (dir.), *Lien social et Développement économique*. Paris, L'harmattan.

DIONNE H. et E. MUKAKAYUMBA, 1999, « Territoire de communauté et développement enraciné »: 19-35, in P.-A. Tremblay (dir.), *Des communautés...au communautaire*. Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR).

FAVREAU, L. et B. LÉVESQUE, 1996, *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*. Sillery, Presses de l'Université du Québec.

GUILLEBAUD, J.-C., 1995, *La trahison des Lumières. Enquête sur le désarroi contemporain*. Paris, Seuil.

LAVILLE, J.-L. , 1997, « Communauté, société et modernité » :53-69, in P.-N. Denieuil (dir.), *Lien social et développement économique*, Paris, L'Harmattan.

LÉVESQUE, M. et D. WHITE, 1999, « Le concept de capital social et ses usages », Lien social et Politiques-RIAC, 41, Printemps 1999: 23-33.

MAFFESOLI, M., 1979, *La conquête du présent*. Paris, Presses Universitaires de France.

MAFFESOLI, M., 1993, *La contemplation du monde. Figures du style communautaire*. Paris, Grasset.

PERRET, B. et G. ROUSTANG, 1993, *L'économie contre la société. Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*. Paris, Seuil.

PUTNAM, R.D., 1999, « Le déclin du capital social aux États-Unis », Lien social et Politiques-RIAC, 41, Printemps 1999: 13-22.

SAUCIER, C. et N. THIVIERGE, 2000, « L'économie sociale comme facteur de développement et de cohésion »: 101-116, in D. Lafontaine et N. Thivierge (dir.), *Le développement et l'aménagement des régions fragiles à l'ère des mutations globales*. Rimouski, GRIDEQ-GRIR .

SAUCIER, C. et N. THIVIERGE, 1999, *Un portrait de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent*. Université du Québec à Rimouski, Cahiers du GRIDEQ.

SAUCIER, C., 1992, *Le quotidien pluriel*, Montréal, Centre interuniversitaire de recherche, d'information et d'enseignement sur les coopératives (CIRIEC).